

Vous voulez être actifs, prendre part à la vie de votre association sportive ou à celle de votre enfant,

Voici quelques réponses aux questions que vous avez pu vous poser :

Comment prendre part à la vie associative et sportive :

- Tous les jours (ou entraînements) auprès des animateurs de la section,
- Tous les 4 mois, en tant que représentant de section, intermédiaire principal entre la section de votre enfant – ou la votre – et les membres du Bureau, lors des Conseils d'Administration (demande de matériel, organisation des créneaux, manifestations, etc.)
- Une fois par an, par votre présence lors de l'Assemblée Générale

Assemblée Générale

- Convoquée 1 fois par an,
- Présentation des bilans de la saison écoulée (moral, financier et d'activité)
- Présentation des projets et du budget de la saison à venir
- Election du C. A. (représentants de sections et membres élus) et des membres du Bureau

Nous vous attendons le vendredi 25 novembre 2011 à 18h30

Centre International de Valbonne dans les bâtiments d'AGORA
à la « salle des Harmoniques »

La réunion sera suivie d'un buffet...

**Chaque section a besoin d'un
représentant !!**